### Pour citer cet article :

Peyre (Vincent), Jacquey (Michel), Clubs de prévention. Expériences de socio-pédagogie en milieux urbains, Vaucresson, CFRES, 1964; chapitre 8: «Contribution à l'analyse de la nature et des forme de l'action préventive des clubs», p. 127-146.





# clubs de prévention

expériences de socio-pédagogie en milieux urbains

enquêtes et recherches

VAUCRESSON 1964 CONTRIBUTION
A L'ANALYSE DE LA NATURE
ET DES FORMES
DE L'ACTION PRÉVENTIVE
DES CLUBS

Il n'entre pas dans nos intentions de présenter ici les différentes expériences observées comme un système pédagogique élaboré et cohérent : l'expérience préventive est trop neuve en France, ses structures et ses limites sont trop mouvantes pour qu'il soit permis de trancher. Seul, un effort coordonné des organismes et des éducateurs de prévention, déjà amorcé d'ailleurs (1), permettra de faire des progrès décisifs en ce domaine. Encore ne faut-il pas oublier que, du fait même de son objet et de sa forme d'action, la prévention est dans l'obligation de conserver une très grande souplesse de fonctionnement et de structure, pour garder ce qui fait son intérêt et son originalité : son adaptation aux conditions socio-géographiques propres à chaque terrain d'application.

Nous nous bornerons donc plus modestement à examiner dans un premier temps les différents aspects de la pédagogie préventive telle qu'elle nous est apparue au cours de cette étude; puis, en un deuxième temps, nous tenterons d'en dégager les fondements communs et les limites.

<sup>(1)</sup> Voir la bibliographie, 1-3, comptes rendus des congrès et réunions et la note en fin de bibliographie sur les organismes coordinateurs.

### LES DIFFERENTS ASPECTS DE L'ACTION PREVENTIVE

La description des différentes expériences étudiées nous a montré que des modes d'approche et d'action divers étaient utilisés. Nous ne pensons pas qu'il y ait, en fait, une véritable discontinuité ou opposition entre eux. Suivant les conditions locales et les moyens dont disposent les éducateurs, l'accent est mis sur telle ou telle forme d'action; d'autres approches ne sont pas pour autant rejetées dans leur principe et peuvent effectivement se développer au cours d'une autre phase de la vie du club.

resumment the articular for all than their being the includes

a y chiarres ventur contribe caratrepribà que nomble della compatibilità della contributation della compatibil Se contributation della della della contributation della della contributation della con

Nous pouvons, pour la commodité de l'exposé et de façon quelque peu artificielle, distinguer les aspects suivants :

- l'animation du club de loisirs,
- l'intervention psychothérapique de soutien et la relation interpersonnelle entre l'éducateur et le jeune,
  - l'action auprès des familles,
  - l'animation sociale du quartier.
  - 1) L'animation du club de loisirs.

Les cinq expériences retenues ont, par définition, la caractéristique commune de s'appuyer sur un local constituant la base matérielle du club et en quelque sorte sa « raison sociale », ce qui les oppose à d'autres expériences de prévention, telles que les équipes de rue, qui se privent délibérement d'un tel équipement.

Le local d'un club de prévention n'est pas à proprement parler le siège d'une association. Entendons par là que, mises à part quelques règles générales concernant l'âge d'admission ou les heures d'ouverture, il n'est apporté aucune restriction à sa fréquentation par les jeunes du quartier. Enfants ou adolescents peuvent y venir librement; leur entrée n'est liée à aucune adhésion, à aucun engagement, à aucune participation à une activité préalablement organisée. L'accueil est tout à fait informel; il ne comporte pas d'inscription réglementée. Il n'est pas rare, quand il s'agit d'adolescents, que les éducateurs n'entrent en contact avec les nouveaux venus qu'après plusieurs jours ou plusieurs semaines de fréquentation.

Si une sélection est opérée, ce ne peut être qu'à posteriori, par persuasion et non par interdiction : ainsi lorsqu'un éducateur estime qu'un garçon n'a rien à gagner à la fréquentation du club il peut l'inciter à s'orienter dans une autre direction, par exemple vers un organisme plus capable de répondre à ses besoins.

Dans la plupart des cas, cette sélection est d'ailleurs tout à fait spontanée, les éléments hétérogènes ne parvenant pas à s'intégrer aux groupes constitués.

Cette attitude est la seule qui permette la fréquentation du club aux jeunes les plus difficiles et les plus rebelles à tout encadrement formel, pour lesquels il est précisément fait, mais elle n'est pas exempte de difficultés et de dangers.

Elle n'est pas aisément acceptée, au départ du moins, par les voisins immédiats, pour lesquels la proximité d'un club recevant des jeunes aux manières et au comportement souvent déplacés constitue une source de gêne. Il n'est pas rare, dans les premiers temps, que des protestations se manifestent, que des pétitions soient remises aux autorités locales. A la longue, le rôle du club étant mieux compris, ces tensions tendent à diminuer sinon à disparaître. Les autorités locales elles-mêmes, en particulier celles qui sont chargées de l'ordre public, ne reconnaissent pas toujours facilement la fonction propre du club et les sujétions qui en découlent. Dans plus d'un cas des frictions se sont produites avec les fonctionnaires de la police locale, enclins à considérer le club comme un repaire de jeunes voyous et les éducateurs comme des complices au moins passifs d'une délinquance dont on oublie volontiers qu'elle a largement précédé leur venue; leur action, qui n'a d'efficacité qu'à terme, est méconnue. Le fait que le club est ouvert aux jeunes les plus difficiles a toujours un aspect un peu « scandaleux » et il faut pour l'accepter remettre en cause les attitudes traditionnellement adoptées à leur égard. Au cours des enquêtes sur le terrain, nous avons rencontré des personnes qui, tout en accordant une large valeur positive au travail éducatif réalisé, ne pouvaient cacher leur regret qu'y soient accueillis des « petits voyous ». Elles eussent préféré que l'entrée leur en soit interdite et il leur paraissait plus conforme à un souci de rentabilité éducative que les efforts soient consacrés à des jeunes plus susceptibles de donner des satisfactions immédiates. Ce point de vue peut se rencontrer aussi bien dans certains milieux éducatifs.

Ces problèmes ne sont pas ceux du club de loisir proprement dit; leur solution constitue cependant un préalable à toute installation durable et ils montrent que sa mise en place ne peut être improvisée : il faut s'assurer d'appuis solides et multiplier, dès l'abord, les contacts extérieurs.

Quand les jeunes ont appris le chemin du club, ils trouvent à l'intérieur le même libéralisme qu'à la porte; il ne leur sera pas demandé de venir régulièrement, à des jours et heures indiqués, de participer à telle ou telle activité, ni même d'abandonner d'emblée le comportement et la tenue qui sont les leurs dans la rue. Ils sont acceptés tels qu'ils sont et ne seront amenés à changer que progressivement, beaucoup plus par une action indirecte que par des interventions directives. On peut dire que le club est un lieu public. Il remplit à certains égards la même fonction sociale pour les jeunes que le café pour les adultes : c'est un lieu de rencontres et d'échanges sociaux, un refuge accueillant quant l'atmosphère au foyer ou la lassitude et l'ennui de la rue les poussent à rechercher un abri où ils seront admis d'emblée et sans formalité, où ils se sentiront en sécurité.

On ne s'étonnera donc pas de trouver dans la salle principale un baby-foot, un billard ou un flipper, parfois un bar où sont servies des boissons non alcoolisées. Le club répond ainsi au besoin de détente et de délassement d'adolescents échoués d'un foyer surpeuplé où les conflits sont fréquents et où ils n'ont guère leur place. La satisfaction de ce besoin constitue une étape préparatoire au travail éducatif positif. Elle permet de créer un climat favorable à l'établissement de relations confiantes et ouvertes avec des jeunes trop souvent traumatisés pour pouvoir y accéder d'emblée.

A ce stade, l'intervention de l'éducateur est discrète, plus faite d'une présence disponible et d'un contrôle diffus que d'interventions directes. Il ne s'ensuit pas que cette présence ne soit pas essentielle : elle seule permet de maintenir le comportement général des jeunes et des groupes dans les limites acceptables sans que soient employés les moyens de coercition qui les éloigneraient du club et de faire en sorte que les incidents inévitables ne prennent pas des développements trop graves.

Mais si une large place est faite au délassement et au loisir spontané, les éducateurs de prévention s'efforcent aussi d'amener les jeunes à une utilisation plus vivante, plus active, moins banale de leur temps disponible. Il faut, à cet égard, distinguer les activités destinées aux enfants d'âge scolaire de celles qui s'adressent aux adolescents, pour la plupart jeunes travailleurs.

Pour les enfants d'âge scolaire, l'objectif immédiat, est d'occuper et de distraire : offrir à leur activité un autre champ que la rue ou le terrain vague voisin est déjà un premier résultat. Il faut que le club leur soit rendu plus attrayant. Il suffit pour cela que des jeux simples leur soient proposés. Mais ces activités deviennent rapidement le levier d'une action éducative à plus longue portée. Elles permettent en effet aux jeunes enfants de s'exprimer dans un climat spontané et détendu. Jeux sportifs, ateliers de modelage ou de dessin, par exemple, fournissent l'occasion de cette expression naturelle qui n'est pratiquement jamais sollicitée : surpeuplement du logement, surcharge de l'école, manque de disponibilité des adultes suffisent à expliquer pourquoi. Elles peuvent être aussi le moyen d'un début d'apprentissage social en combattant l'instabilité et en favorisant la discipline de groupe.

Bien des occupations peuvent aboutir à ce résultat. Avec un peu d'imagination et un matériel relativement restreint, pourvu qu'il soit robuste et de bonne qualité, on les découvre facilement. Ce qui importe, ce n'est pas tant l'activité elle-même que le style dans lequel elle est pratiquée et la qualité éducative du moniteur.

La nécessité de varier et de multiplier ces activités pour une clientèle qui est, à ces âges, toujours nombreuse, ne permet pas aux éducateurs permanents de les prendre directement en main, sinon de façon très partielle. Il leur faut donc savoir recruter et utiliser des aides bénévoles, qui consacreront une demijournée ou une journée chaque semaine au club. Dans la plupart des cas, leur recrutement s'effectue dans les milieux d'étudiants, en particulier dans les secteurs où l'intérêt pour ce genre de travail a déjà été entretenu, chez les anciens de mouvements de jeunesse en particulier.

Pour les adolescents, les types d'activité sont dans l'ensemble différents, et leur fonction éducative n'est pas la même. On peut en tenter une classification suivant les objectifs visés, encore qu'elle comporte une part d'arbitraire, plu-

sieurs de ces activités étant assez polyvalentes. Nous avons vu que l'ennui passif et le cynisme blasé sont un des maux apparents les plus graves dont souffrent les membres des bandes. Il convient donc, pour employer un terme inélégant mais expressif, de « débanaliser » leurs loisirs en leur proposant des activités neuves et attrayantes telles que sorties de ski, spéléologie, voyages en avion, randonnées lointaines, pour ne prendre que des exemples d'activités effectivement réalisées dans les clubs. Mais ce but ne saurait être atteint que si leur participation active est obtenue dès le stade de la décision et de l'organisation. C'est là une condition nécessaire. Les éducateurs doivent donc veiller à suggérer plus qu'à proposer formellement; ils doivent accepter de sacrifier une part de l'efficacité immédiate à l'improvisation et à la libre décision des intéressés. Compte tenu de ce que les jeunes ont le plus souvent tout à apprendre en ces domaines, cela n'est pas toujours aisé. La réussite est marquée par la rupture de la carapace protectrice de cynisme, permettant à l'intérêt, voire à l'enthousiasme juvénile, de se manifester. On sait par ailleurs, que ces adolescents se sentent fréquemment infériorisés et qu'ils accordent, dans les relations sociales, une grande importance au prestige. L'initiation à des sports individuels ou collectifs, à la danse, est susceptible de favoriser l'affirmation et la valorisation de la personnalité; qu'un « suiveur » effacé d'une bande fasse mieux dans un de ces domaines qu'un leader à la personnalité un peu écrasante, et il aura trouvé le chemin qui peut le conduire à une plus grande autonomie et finalement à un début d'épanouissement personnel. Pour d'autres, les sports, et surtout les sports de combat (boxe, judo) permettent un défoulement et une canalisation des pulsions agressives dans un cadre socialement admis.

Il serait vain de vouloir dresser une liste exhaustive des activités qui peuvent être ainsi proposées aux adolescents; tout est question d'opportunité et de moyens (moyens matériels, capacités propres à chaque éducateur). Il faut cependant souligner qu'elles sont destinées à des jeunes appartenant à un milieu social déterminé et que, en dehors de toute préoccupation utilitariste, elles ne doivent pas présenter un type d'occupation ni appartenir à un système de référence qui soient par trop éloignés, culturellement, de leurs intérêts et de leur situation présente et future ou trop excentrique par rapport aux occupations des camarades « normaux » qu'ils fréquentent et continueront à fréquenter quotidiennement à l'atelier ou dans le quartier. Ce serait contribuer à leur désinsertion sociale et accroître leur déséquilibre. Il est plus intéressant par exemple, de leur apprendre à choisir un film dans les cinémas de la ville que de vouloir les initier à une expression esthétique d'avant-garde pour la compréhension de laquelle toutes les références leur font défaut. De même, ils peuvent passer progressivement de l'écoute des rythmes élémentaires à celle d'une musique de jazz ayant une réelle qualité esthétique et y prendre plus de plaisir, apprendre à bien danser les airs en vogue dans les bals, parce que tout cela fait partie de leur environnement culturel. Mais vouloir leur faire écouter et apprécier la musique symphonique moderne et en tirer un enrichissement est très probablement une tâche qui dépasse, et de loin, les moyens d'un club de prévention. On ne peut brûler les étapes. En outre, l'objectif d'une équipe de prévention n'est pas de monter des activités techniquement réussies, d'y pousser des garçons pour qu'ils y excellent, mais de fournir les moyens d'une première initiation, d'une mise au niveau commun en quelque sorte. Ensuite, et si les jeunes en font le choix, c'est l'affaire des groupements et institutions de loisirs spécialisés de les conduire plus

avant. L'inadaptation est largement résorbée quand les adolescents sont capables de s'intégrer dans ces groupements, au milieu des autres et sur un plan d'égalité. Quand, au club, l'aspect technique et de performance prend le dessus, il y a un fort danger de voir les plus difficiles et les plus inadaptés perdre pied et s'en aller. Même d'ailleurs au cas le plus favorable où l' « accrochage » réalisé a été tel que, sous l'influence directe de la personnalité de l'éducateur, un groupe est amené à s'y adapter (et il faudrait voir pour combien de temps), c'est accepter de ne travailler qu'auprès d'une seule génération. Il se produira un décrochage entre le club et le milieu qui en interdira l'accès aux jeunes de la génération qui suit. La remarque formulée par Jacques Jenny à propos des activités proposées aux groupes de jeunes normaux s'applique à plus forte raison aux jeunes difficiles : « Il faut en particulier savoir se détacher de la préoccupation naturelle qu'a tout animateur de « faire fonctionner » son organisation (ciné-club, équipe sportive, etc.). Le point de vue fonctionnel de l'efficacité et de l'utilité dans le loisir n'est qu'une acquisition ultérieure » (1).

Le club, défini plus haut comme un lieu de rencontre et un refuge, est donc plus que cela : c'est un lieu de socialisation, en ce sens qu'il permet l'apprentissage de rapports sociaux coopératifs et actifs par le moyen d'activités collectives et qu'il est l'occasion d'une ouverture sur le monde extérieur; c'est, en même temps, un moyen de transformation progressive d'une attitude passive, asthénique, caractérisée par le désœuvrement et l'ennui, en une activité orientée et comme telle à la fois récréative et compensatrice qui peut être un levier sur lequel on s'appuiera pour modifier, d'une façon concrète et vécue et non par une démonstration verbale, un ensemble de comportements sociaux; c'est aussi et enfin, par les situations vécues qu'il propose, un lieu de résolution des conflits individuels et psychosociaux dans le cadre d'une « règle du jeu » qui leur enlève leur caractère explosif et non contrôlé.

Le club est donc un outil qui permet de transformer le temps neutre et vacant du loisir, le seul qui lui soit directement accessible, en un temps d'activité positive, à la condition toutefois de respecter cette règle impérative de la pédagogie préventive : ne pas chercher à forcer les évolutions, ne proposer que ce qui est actuellement accessible et susceptible de provoquer une adhésion dépourvue de réticence.

2) L'intervention psychologique de soutien et la relation interpersonnelle entre l'éducateur et le jeune.

Cette intervention psychopédagogique constitue l'un des moments essentiels de l'action éducative ou rééducative en prévention. Elle seule est susceptible de permettre la résorption des conflits générateurs d'inadaptation et l'accession à une véritable autonomie.

Elle est rendue possible, d'abord, par l'adoption d'une attitude fondamentale à la fois cordiale et tolérante de la part de l'éducateur, qui exprime le respect de la personnalité et de l'expérience de l'interlocuteur. Cette attitude est caractérisée de la façon suivante par G. Amado:

<sup>(1)</sup> Jacques Jenny. — Les Bandes spontanées d'adolescents, hypothèses de recherche d'après une enquête. In « Belles vacances » N° 10, Eté 1959, p. 14.

- « D'une façon profonde et avant toute chose, l'éducateur doit avoir une attitude de sympathie à priori envers chaque enfant considéré comme cas singulier, avec son drame personnel. Mais de façon discrète, sans l'imposer ni surtout chercher à provoquer celle de l'enfant. En général l'éducateur maintiendra une certaine distance dans ses relations avec les enfants... Cette attitude se double et se complète d'une certaine neutralité: on accepte l'enfant tel qu'il est, pour lui-même, sans le juger. Cela implique un certain degré de tolérance raisonnée qu'il ne faut pas confondre avec la passivité. Cette tolérance risque d'ailleurs de conduire aux pires déboires si elle ne s'inscrit pas dans un ensemble méthodologique cohérent. Cette attitude compréhensive ou diagnostique se base sur les connaissances disponibles concernant l'histoire de l'enfant... »
- « C'est cette même attitude qui permet aussi à l'éducateur d'accepter échecs et rechutes en les envisageant comme des moments, parfois nécessaires, d'une même éducation... »
- « Il s'agit donc, en définitive, d'accepter certaines manifestations pour mieux les leur faire dépasser par la suite (1). »

Il n'est pas nécessaire de préciser que cette attitude n'est reconnue par les jeunes que dans la mesure où elle dirige le comportement de l'éducateur d'une façon continue. Ce n'est pas par hasard si sa description est empruntée à un ouvrage qui traite de l'observation et du traitement en internat : cela fait mieux ressortir son caractère éducatif fondamental. Elle permet de faire éclater le système de réaction culpabilité-sanction-opposition qui, pour un adolescent perturbé, est souvent devenu la forme normale de relation. C'est à partir d'elle que peut s'instaurer le dialogue « psychothérapeutique » au sens large du terme, décrit dans ses phases principales au chapitre 5 : celle de l'expression, des confidences, au cours de laquelle le jeune décrit ses difficultés, celle de l'évaluation, au cours de laquelle ces difficultés sont expliquées et situées, celle enfin de l'apprentissage de l'autonomie.

Le cheminement de l'intervention peut-être schématiquement résumé de la façon suivante. Par l'instauration et la poursuite du dialogue avec l'éducateur, le jeune est amené à accepter « l'Autre », l'éprouvant comme à la fois différent et solidaire. Il doit passer par cette étape pour pouvoir étendre cette acceptation à l'ensemble « des autres », par le transfert et la généralisation de cette reconnaissance. Ainsi, et de façon progressive, il se situe par rapport à autrui et s'accepte soi-même, se donnant le moyen d'orienter son existence vers un avenir qui tienne compte du groupe et de la société, où sa participation trouve un sens.

Quand, employant le vocabulaire de la psychologie relationnelle, nous parlons d'acceptation, il ne s'agit évidemment pas de l'apprentissage d'un conformisme social qui amènerait les jeunes à supporter passivement ce qui dans leur situation n'est pas tolérable, mais bien de faire en sorte qu'ils sachent, éprouvent et admettent qu'une part de la vie est faite de conflits, qu'ils apprennent à vivre avec des sentiments ambivalents et parviennent,

<sup>(1)</sup> G. Amado et collaborateurs. — Méthodes psychologiques, pédagogiques et sociales en psychiatrie infantile. Monographie de l'Institut National d'Hygiène, N° 24, Paris 1961, pp. 86 et 87.

avec leur personnalité et dans le cadre des groupes dont ils font partie, à trouver à ces conflits des expressions et des solutions individuellement et socialement positives.

Lorsqu'on étudie les modalités de cette action individuelle il convient de distinguer deux niveaux, qui ne se différencient pas par la méthode ou la technique qui restent fondamentalement les mêmes, mais par la durée de l'intervention et par son ampleur (ou sa profondeur). Le premier niveau est celui de l'action auprès de jeunes socialement mal insérés qui ont besoin, pour parvenir à l'état adulte, d'un soutien psychologique généralement limité à une période bien déterminée de leur adolescence. Le second est celui de l'action auprès de ceux qui sont plus profondément atteints, qui posent des problèmes psychologiques graves parce que leur développement a été sérieusement perturbé et qui méritent de ce fait ce qu'on peut appeler à juste raison une « rééducation ». Cette rééducation devra souvent être menée sous le contrôle et avec l'aide d'un spécialiste (d'un psychiatre en particulier), mais elle reste conduite par les éducateurs qui en demeurent les maîtres d'œuvre : au stade de la détection d'abord, à celui du traitement ensuite, par l'action qualifiée et continue qu'ils exercent. Dars trois des cinq clubs étudiés, cette coopération entre le psychiatre et l'éducateur a été établie de façon permanente. La division du travail entre l'un et l'autre n'a soulevé aucune difficulté.

A chacun des niveaux, deux caractères propres à cette intervention méritent d'être dégagés. En premier lieu, elle constitue pour le jeune l'expérience irremplaçable de l'établissement d'une relation normale avec un adulte, c'est-àdire l'établissement d'un dialogue amical et compréhensif avec, de son côté la part d'adhésion et d'identification nécessaire pour que le dialogue se noue, et de la part de l'éducateur la compréhension lucide et bienveillante, mais non dénuée de fermeté, qui peut rendre l'échange fructueux. A cet égard, il joue dans une certaine mesure un rôle de substitution, un rôle « parental », car dans la plupart des cas, aucune image parentale valable n'est offerte aux jeunes. On peut dire, malgré la capacité technique que suppose sa réalisation, que l'éducateur représente pour les jeunes ce que devrait être un adulte : il est bien un modèle accessible et donc dans une certaine mesure imitable. L'objectif est d'établir une relation à caractère psychopédagogique; on voit bien qu'il ne s'agit pas pour l'éducateur de se substituer au psychologue ou au psychiatre. La relation qu'il entretient avec le jeune est différente de celle qui lie le médecin et le malade : c'est un dialogue qui devient de plus en plus égalitaire entre deux personnes dont l'une est plus expérimentée et qui est justifié par une participation commune, de caractère amical, par une appartenance au même milieu d'existence. Ce dialogue n'exclut nullement le recours en cas de besoin, à un traitement médical ou à une psychothérapie au sens restreint du terme; il peut au contraire conduire le jeune à le souhaiter et à l'accepter.

En second lieu, en dépit de sa forme psychologique individualisée, cette intervention demeure dans la ligne d'une pédagogie sociale préventive, parce que s'exerçant dans le milieu naturel, constitué par la famille, le groupe électif (la bande), le club dans son ensemble. L'aide qu'elle peut apporter à tel ou tel et l'amélioration consécutive de son comportement ne restent pas limitées à lui seul : tout le groupe en bénéficie, et son équilibre s'en trouve modifié. C'est pourquoi il est nécessaire que l'éducateur, qui ne peut prendre en

charge qu'un nombre très limité de jeunes, entreprenne cette action en priorité sur ceux dont l'influence et la situation dans le groupe sont décisives, c'est-àdire sur les leaders et les éléments les plus perturbants.

3° L'action auprès des familles et avec les familles.

Les enfants ou les adolescents qui constituent la clientèle des clubs continuent, pour la plupart, à vivre dans leurs familles. Ils sont dans une large mesure ce que les ont fait ces familles dont l'influence s'exerce encore quotidiennement. Dans la plupart des cas, elles ne sont pas en mesure, actuellement, de faire face à leurs responsabilités éducatives. Si on juge parfois nécessaire, en éloignant les jeunes, de se substituer à elles, ce n'est pas en général le cas ici. Le problème est de les aider à faire face, au moins partiellement, à leurs responsabilités. On peut y parvenir en les associant, par différents moyens, à la vie du club : réunions ou sorties de parents, préparation de fêtes ou de vacances des jeunes, contacts individuels fréquents. La plus grave erreur serait de les écarter, de ne pas les associer ou les consulter chaque fois qu'il est possible. Car il s'agit avant tout de les intéresser aux problèmes éducatifs, de combattre leur tendance, naturelle ou acquise, à l'irresponsabilité et au laisser faire, contredite seulement en apparence par des crises occasionnelles d'autorité. Il est extrêmement tentant, pour un éducateur, d'établir son influence en contre-pied de la leur et de se substituer à celle de la famille. Cela est de plus très facile quand il s'agit d'adolescents en réaction contre elle. Or c'est précisément l'effort inverse qui est demandé en prévention. L'acquisition d'une maturité harmonieuse ne se conçoit pas sans une réconciliation avec le milieu naturel et une reconnaissance de ce qu'il est. Psychologiquement, il est très important, pour le jeune, de savoir que l'éducateur, non seulement ne prend pas son parti contre ses parents, mais collabore avec eux, les aide à le comprendre et à l'éduquer, comme il l'aide, lui, à comprendre ce qu'ils sont. L'élucidation des rapports familiaux passés et présents constitue certainement un des aspects majeurs du dialogue évoqué plus haut.

Un bon exemple de ce qui peut-être fait pour permettre aux familles de mieux remplir leur tâche, nous est donné par une réalisation du club des « Chaufourniers », dans l'organisation des vacances : le club se bornant à aider les familles à trouver des locations économiques ou des places en maisons familiales, où tous, parents et enfants, partiront ensemble, les premiers gardant la responsabilité des seconds. Un autre exemple est l'association d'un père de famille à une des activités du club, qui lui permettra de retrouver le chemin de l'éducation de ses enfants par le biais de l'éducation des autres.

Bien souvent, cela ne suffit pas. Beaucoup de familles sont constamment débordées et écrasées par les difficultés matérielles de tous ordres, qui ne peuvent être surmontées sans une aide pratique efficace allant des conseils les plus banals à des cours de couture ou de cuisine pour les mères, en passant par l'aide qui peut être apportée pour les multiples démarches dont la complexité décourage souvent à l'avance ou fait abandonner à mi-chemin. Mais nous abordons déjà le domaine de l'animation sociale du quartier. Il s'agit, en effet, d'une action collective pour laquelle le club doit s'assurer le concours

d'organismes extérieurs, mettre à la portée des intéressés des réalisations existantes, en favorisant le cas échéant leur adaptation.

#### 4) L'animation sociale du quartier.

On a déjà noté que les équipements socio-culturels de ces quartiers sont insuffisants; de plus, ils sont rarement adaptés, leur siège est fréquemment situé à l'extérieur, ce qui est en particulier le cas des services administratifs et sociaux; et surtout ils sont conçus suivant des normes qui ne répondent pas aux besoins propres du quartier. Pour prendre un exemple, une institution de loisirs organisés, pourtant située à proximité immédiate du secteur touché par un des clubs, est peu fréquentée par la clientèle étudiée. C'est que celle-ci actuellement ne trouve, ni dans le « style » de ces établissements, ni dans les activités sous la forme où elles sont présentées, ni dans le type habituel de la clientèle, une réponse à leurs préoccupations. Ces organisations ne leur sont pas accessibles de plain-pied. Bien des détails, en apparence anodins pour un observateur extérieur, les heurtent; l'ambiance y est créée par des jeunes d'autres milieux auprès desquels ils se sentent infériorisés et hors d'état de rivaliser. Ce malaise peut les pousser parfois à des actes de vandalisme dont la signification est assez transparente comme cette mise à sac par les jeunes difficiles de Villeurbanne des locaux d'une association de loisirs, dont l'entrée dans une des salles, réservée à une équipe de photographes amateurs, leur avait été refusée.

Le club, baignant dans la vie quotidienne du quartier, pôle de relations et organisme nouveau, aide les jeunes à s'adapter à ces institutions et à vaincre les obstacle qui s'opposent à une assimilation. Mais son activité va plus loin; par les liens personnels ou organiques que les éducateurs établissent avec leurs responsables (au sein de Commissions municipales de la jeunesse, par exemple), il contribue à adapter leur action à la mentalité et aux besoins du quartier.

La forme que prend la « présence » du club dans le quartier, et en particulier le fait que l'éducateur y réside généralement et se trouve en contact permanent et continu avec les difficultés et les problèmes qui s'y posent, en font un moyen d'expression des besoins du groupe résidentiel auprès des diverses instances administratives et de gestion locale. Les relations que l'éducateur entretient nécessairement avec les responsables de ces instances permettent de rompre dans une certaine mesure l'isolement du quartier et donnent la possibilité de lutter contre les représentations collectives péjoratives que l'on s'en fait, fréquemment fondées sur une information très superficielle. La neutralité idéologique et confessionnelle du club, son absence d'étiquette officielle lui rendent plus facile cette tâche de coordination. L'importance des contacts personnels et d'information établis par un éducateur résidant sur place, connu de la plupart des jeunes et des familles, ne saurait être négligée : elle permet que soit établi un pont entre des secteurs différents, qui se méconnaissent trop souvent. Qu'il puisse trouver une aide aussi bien auprès du directeur de l'école publique, que du vicaire de la paroisse ou de l'assistante sociale et établir ainsi un réseau dont il constitue le centre et qui lui permettra d'aiguiller les jeunes ou les parents qui en ont besoin, est la preuve qu'il est possible, sans déployer de grands moyens, d'améliorer le rendement social des institutions existantes.

Cette « ré-animation » sociale du quartier peut encore être prise en charge indirectement d'une autre façon. L'action du club tend à rendre disponibles des adolescents ou des jeunes adultes, souvent leaders de groupes, en voie de guérison de leur inadaptation et pour qui la participation active et responsable à une association (camping, club de football ou tout autre groupement du même type) constitue la meilleure garantie d'une stabilisation. Pour employer une image, on peut dire que l'activité du club, par des impulsions dont chacune est peu importante, mais qui sont répétées, permet de mettre en mouvement un convoi arrêté. Un éducateur de club emploie volontiers cette formule : « Il faut rendre l'inadapté acceptable pour la société et la société acceptable pour l'inadapté ». C'est dire qu'il faut agir à la fois auprès de l'un et de l'autre, servir de médiateur entre l'un et l'autre.

gere des directos como ministro em talincias de descripción de los disputados del com Serva describirada como disputados empresas procesas de la composição de la como de como de la como de como de

# LES FONDEMENTS COMMUNS DE LA PEDAGOGIE PREVENTIVE

Il n'est pas très aisé de dégager d'expériences différentes, nées d'initiatives dispersées et au développement peu coordonné, des principes généraux et communs d'action. Malgré le caractère très empirique de ces expériences, il apparaît qu'elles ont un très grand nombre de traits comparables et qu'on peut les considérer comme des applications différentes d'une même pédagogie. Elles ont en commun de s'être développées dans des milieux urbains très apparentés, qui présentent des caractères morphologiques identiques, où le même type de difficultés atteint les jeunes et leurs familles.

Cette communauté de situation ne pouvait manquer de les marquer d'un même sceau, quelles que soient les préoccupations doctrinales explicites, ou le plus souvent non explicites, qui les ont provoquées. Il est frappant, par exemple, de constater que tous les éducateurs accordent la même importance considérable au problème de la formation et de l'insertion professionnelles des jeunes, et consacrent tous une part appréciable de leurs efforts à le résoudre. Plusieurs d'entre eux, cependant, avouent ne pas l'avoir perçu au départ ; ils pensaient agir essentiellement par le biais des loisirs, et ils ont été en quelque sorte contraints à lui faire sa place.

C'est qu'en effet, quelle que soit leur origine ou leur formation, ils ont été affrontés au même problème fondamental : les jeunes difficiles ou inadaptés ne trouvent pas dans leur milieu, auprès des adultes en particulier, l'aide que reçoivent les jeunes « normaux » pour passer de l'enfance à l'état adulte et ils éprouvent des difficultés considérables à s'insérer dans la société. Ils s'égarent dans des voies sans issue, comme la délinquance, qui ne leur procurent finalement que de nouveaux déboires. L'éducateur est efficace dans la mesure où il les aide à trouver un moyen de sortir de cette situation sans issue en leur permettant de trouver un emploi qu'ils soient susceptibles de tenir de façon convenable et qui corresponde, au moins partiellement, à leurs besoins.

La démarche adoptée comporte différents paliers qui constituent des étapes obligatoires.

Le premier temps, qui débute avec la prise de contact et se poursuit par l'instauration d'un dialogue et d'un échange entre l'éducateur et le jeune, qui était un sujet exclu et rejeté, est celui du « déblocage ». Le second temps est celui de la socialisation progressive : l'éducateur, provoquant et nourrissant

les occasions d'échange, les élargissant au-delà des limites du quartier ou du groupe originel, modifie l'espace social des jeunes et suscite leur participation à des activités culturelles ou civiques; il favorise leur intégration dans un cadre communautaire plus large, qui leur fournira les références normatives sur lesquelles ils pourront s'appuyer. Le dernier temps est celui pendant lequel les jeunes, s'acheminant vers l'âge adulte, conquièrent progressivement, avec de moins en moins d'aide et de contrôle, une autonomie plus grande sur tous les plans. Autonomie économique et professionnelle d'abord, dont l'importance a déjà été soulignée, et qui tient compte du désir et du besoin qu'ont les jeunes d'acquérir des revenus stables (il est d'ailleurs souvent nécessaire de leur apprendre à utiliser ces revenus : établissement du budget, préparation de la période du service militaire); autonomie socio-culturelle, également, par le choix des activités et des engagements hors de la zone d'influence directe du club ou de la bande, par leur différenciation progressive en fonction des intérêts et des situations; autonomie « affectivo-sexuelle » enfin, par le passage de l'autosexualité à la sexualité amoureuse, disciplinée et fixée sur un partenaire électif.

Cette démarche socio-pédagogique est accompagnée d'une intervention plus proprement psychologique qui vise à structurer et consolider la personnalité. Elle est caractérisée par la lutte contre la mauvaise qualité des relations primitives qui provoque frustration affective, anxiété et solitude, et en particulier contre l'absence d'images parentales constructives, paternelles surtout. Elle impose le traitement des déficiences actuelles liées à une insuffisance des mécanismes de contrôle qui se traduisent par le narcissisme, l'avidité, la passivité accompagnés d'accès d'impulsivité et d'agressivité. C'est là le premier volet de l'action préventive. Le second volet est celui de l'action qui tend à modifier les conditions d'environnement qui se sont révélées pathogènes et à favoriser l'adoption des mesures adéquates par les instances et les organismes qualifiés. Ces deux aspects sont étroitement solidaires, l'efficacité à long terme dans le premier domaine étant conditionnée par les résultats atteints dans le second qui, bien entendu, débordent très largement la compétence du club. Comme l'a excellemment écrit un éducateur : « l'action à entreprendre dans le quartier est tout aussi nécessaire, car peut-on réadapter les individus aux conditions qui ont justement fait d'eux des asociaux? »

La prise de contact de l'éducateur et le plus clair de son intervention ont lieu à l'occasion des loisirs des jeunes. Ajoutons que le caractère délibérément non-officiel de l'institution exige qu'il en soit ainsi. Cela ne résulte pas d'une primauté de principe accordée à ce temps de loisir par rapport aux obligations ou aux autres occupations sociales. C'est seulement parce que le temps libre est celui où les jeunes sont les plus vulnérables aux influences extérieures et les plus susceptibles d'être atteints. Les activités organisées pendant ce temps disponible peuvent être des instruments pédagogiques efficaces, nous l'avons vu précédemment; il n'en reste pas moins qu'il est avant tout l'occasion de la rencontre et du dialogue.

C'est à partir de ces données que chaque club, suivant sa situation et ses moyens, le tempérament et les possibilités de ses animateurs, fait porter son action plus spécifiquement sur tel ou tel aspect du contexte qui lui est offert. En tout état de cause, l'insertion profonde dans le réel qui est la sienne ne lui permet pas de s'en évader. Elle fait que l'éducateur n'est pas seulement

un technicien spécialisé, encore que le psycho-pédagogue soit en lui essentiel, mais aussi un membre de la communauté locale. On le voit constamment sollicité de participer à la vie du quartier et il devient un de ceux qui s'attachent à son développement, profondément lié à lui par la solidarité d'une vie quotidienne commune.

the regions appropriate the probability beauty and the probability of the contract of the cont

and the same of the same and the

## LES LIMITES DE L'ACTION PREVENTIVE

Advanta contractioners con clear consibilities

Les limites de l'action d'un club de prévention sont de deux ordres : certaines sont dues à la nature même des problèmes à résoudre et des moyens mis en œuvre, les autres tiennent à l'ampleur de ces moyens.

the pourcentage de jermes on d'enfants directement seu-

timilé et dan population meantiquement restrainte, taute de quei leur action es direction de gree que se directif. Il n'est pas questible de gree que

Nous croyons avoir montré que l'inadaptation juvénile avait dans les quartiers d'élection des clubs un caractère structurel et permanent, parce que liée à des structures socio-économiques et à des situations socio-culturelles précises qui constituent un terrain favorable à son développement. Or, le club n'a que peu ou pas de moyens à sa disposition pour agir par lui-même sur des facteurs tels que l'insuffisance ou l'insalubrité du logement, le niveau de vie des familles ou la mauvaise insertion professionnelle des adultes. Il peut certes contribuer, ce qui est déjà beaucoup, à faire adopter une attitude plus positive, plus active à l'égard de ces problèmes; il ne peut les résoudre. Aussi son action n'est-elle susceptible d'atteindre une efficacité sociale entière que dans la mesure où, dans le cadre d'une politique plus vaste, les facteurs qui demeurent hors de sa portée font l'objet d'une action parallèle.

Par ailleurs, certaines des difficultés familiales ou individuelles à résoudre exigent une action très absorbante et de longue haleine. La prise de contact, puis le traitement d'un adolescent gravement perturbé et qui constitue un pôle d'inadaptation peuvent mobiliser l'activité d'un éducateur pendant un temps considérable, de la même façon qu'une bande structurée peut l'occuper à elle seule pendant plusieurs mois. La solution des problèmes de ce jeune inadapté, la neutralisation de cette bande constituent pourtant des préalables qui doivent être levés, faute de quoi l'un et l'autre polariseront l'attention des plus jeunes, susciteront le développement d'activités délictuelles imitatives et contrebattront efficacement l'action du club. C'est pourquoi la rentabilité du travail préventif ne peut être mesurée selon des critères quantitatifs, mais en fonction de critères qualitatifs.

En second lieu, les moyens humains et matériels dont disposent les clubs sont extrêmement limités : un, deux, au maximum trois éducateurs, un local du type baraquement provisoire, un budget de fonctionnement de l'ordre de quelques milliers de francs. Dans la plupart des cas, ces moyens sont actuellement insuffisants ; ils pourraient et devraient être augmentés très sensiblement. Ils ne sauraient, cependant, dépasser un certain seuil, parce qu'ils

ne seraient plus alors à l'échelle et au niveau du quartier. Le club ne serait plus une institution vivant dans le quartier, profondément insérée dans sa vie

quotidienne, mais une superstructure plaquée.

Aussi, les clubs ne peuvent atteindre qu'un secteur géographiquement limité et une population numériquement restreinte, faute de quoi leur action se diluerait et perdrait de son efficacité. Il n'est pas possible de fixer une limite absolue, elle varie, bien sûr, avec les moyens mis en œuvre, la dispersion ou la concentration de la population, sa plus ou moins grande homogénéité et la gravité des problèmes qui s'y posent. On peut cependant affirmer qu'un club ne peut guère étendre son action au-delà d'un quartier homogène, dont les urbanistes et les sociologues urbains fixent la dimension à 20-25 000 habitants au maximum, ce qui représente normalement de douze à quinze cents jeunes de 14 à 19 ans et un nombre d'enfants d'âge scolaire supérieur d'un tiers. Au-dessous d'un certain pourcentage de jeunes ou d'enfants directement touchés, on voit mal comment le club pourrait exercer une influence réelle. Le graphique ci-dessous montre d'ailleurs que le « rayon d'action » des clubs étudiés ne dépasse guère 500 mètres. L'exemple contraire de Villeurbanne (voir carte de la page 94) ne l'est qu'en apparence, puisque le foyer a été l'origine de la création de clubs à la compétence territoriale plus restreinte qui ont essaimé autour de lui.

#### ETENDUE DE L'AIRE DE RECRUTEMENT DES CLUBS

